

L'Arbre aux Hérons : une aventure artistique, technique et humaine.



Si je sors aujourd'hui de ma réserve habituelle, c'est que le tir croisé que je lis ces derniers jours dans la presse sur l'Arbre aux Hérons m'oblige à rétablir un certain nombre de vérités.

Bousculer les codes urbains, pour envisager la ville comme un théâtre a été l'œuvre de ma vie, l'œuvre d'une vie. Exprimer par le mouvement une émotion commune et raconter des histoires dans l'espace public pour que chacun s'y sente chez soi, et s'y sente bien. C'est là toute la force de l'art dans l'espace public. Un art populaire dans le sens le plus noble du terme c'est à dire visible par tous. Mon art, c'est d'amener de la poésie dans les villes, mon moyen d'expression, ce sont les machines auxquelles je donne vie.

Je ne fais pas de politique ; je ne suis pas un homme d'affaires. La polémique n'est pas mon terrain de jeu. Si je suis venu à Nantes avec ma compagnie, La Machine, il y a maintenant plus de quinze ans, c'est pour accompagner la merveilleuse aventure des Machines de l'Île et y apporter notre savoir-faire, unique en son genre, et la technicité d'une équipe d'exception.

Construire l'Arbre aux Hérons est un défi ; c'est un défi technique, un défi artistique, un défi économique. Ce défi, nous le relèverons, parce que nous l'avons étudié avec sérieux et professionnalisme, parce qu'après trois ans d'un travail de conception acharné avec la compagnie, nous maîtrisons chaque détail, chaque procédé, chaque coût.

Comment mettre en doute l'originalité et le savoir-faire unique de la compagnie La Machine ? D'autres artistes ont investi l'espace public, bien sûr, ils ont leur univers ; j'ai le mien. Et rien de ce que j'ai dessiné n'a pu être réalisé autrement que par le travail des constructeurs et des constructrices de la Machine dont j'assume la direction artistique depuis sa création.

Je n'attends aucun passe-droit, La Machine ne bénéficie d'aucune dérogation. Les œuvres qui nous sont commandées depuis des années par différentes collectivités le sont toujours dans le respect des règles de la commande publique. Et oui, les artistes ne sont pas mis en concurrence, parce que les œuvres d'art ne se font pas de concurrence entre elles.

Au-delà de ces points précis de notre travail, la question que je me pose est la suivante : dans quelle ville souhaitons-nous vivre demain ? Comme beaucoup, je la souhaite respirable, inclusive, vivante, culturelle.

La ville est un véritable terrain d'expérimentation et à Nantes en particulier, nous avons la chance depuis plus de 25 ans de bénéficier de cette infusion de l'art dans le quotidien. Je n'observe pas partout cette richesse de propositions, cette intelligence de travail au service du bien commun.

Alors, pourquoi l'Arbre aux Hérons ? Parce que l'Arbre sera une sculpture hors norme, unique au monde, un jardin, une ode à la nature et au vivant, un lieu poétique et sensible, où chacun pourra se promener, rêver, s'amuser, s'étonner, et découvrir un nouveau point de vue sur la ville. Une aventure artistique, technique et humaine. L'Arbre ce sera la culture à portée de tous, l'art dans l'espace public, l'extraordinaire dans un jardin.

L'Arbre, ce sera aussi l'expérimentation de la réintroduction du végétal dans une ancienne friche industrielle et la création d'un écosystème qui retient l'attention de nombreux botanistes, paysagistes et spécialistes de la filière végétale. L'Arbre, c'est un sujet de notre temps.

François Delaroziere

L'Arbre aux Hérons : quelques données juridiques et financières

- Après trois ans d'études techniques qui ont aussi fait l'objet d'un chiffrage détaillé, le coût de l'Arbre est stabilisé à 52 millions d'euros. Les salaires (constructeur.e.s, artistes, ingénieur.e.s, jardinier.e.s, salarié.e.s des entreprises locales) représentent 62% de la somme totale. 90% des entreprises associées à la construction seront régionales. En outre, comme l'a précisé Nantes Métropole le 9 juillet dernier, cette somme est à mettre au regard de l'investissement global de la collectivité. La partie restant à financer par la métropole représente 0,46% des investissements qu'elle compte investir sur les six années du mandat.
- La Machine est un opérateur économique qui opère dans les conditions normales du marché et ne bénéficie qu'à titre extrêmement marginal de subventions, aides qui n'ont d'ailleurs pas de lien avec le projet de l'Arbre. Les marchés passés par la Machine avec des collectivités locales, dès lors qu'ils portent sur la création ou l'acquisition d'une œuvre d'art ou d'une performance artistique unique, sont passés dans les conditions définies par l'article R2122-3 du code de la commande publique.

